



## Centre Bourg - Frangy (74)

URBANISME | Réaménagement urbain de la place centrale : espaces publics et paysagés, commerces, logements | Saint Georges Promotion  
Frangy-74 | 7300 m<sup>2</sup> | 9,7 M€ | Livraison en 2021 | Mandataire : TAA | Architecte associé : LEAN Architectes | Paysagiste : Atelier ATP





Frangy, petit bourg des pré-Alpes, a pour particularité de s'être développé de par une situation géographique favorable. Il se situe à la croisée des routes commerciales reliant Genève, Lyon, Chambéry, et Annecy. Ce bourg qui s'est construit autour de trafics commerciaux se trouve aujourd'hui dépourvu de «moteur» et doit faire face à une reconversion profonde. La proposition volumétrique de l'ensemble du projet tente de répondre à une problématique d'intégration du bâti dans son site ainsi que de son contexte architectural hétérogène. Pour cela nous avons décidé de travailler avec des gabarits urbains historiques que sont les maisons de maître, à l'image du «château» de Frangy, et cela en évitant de tomber dans une imitation néo-vernaculaire. Le projet s'adapte à la topographie du site. Il se développe sur deux plateaux, le premier au niveau bas de la rue du Tram, et le second au niveau de la nouvelle place. Afin d'éviter l'impact en sous-sol, les parkings des logements se retrouvent sous la place et l'îlot A pour le premier, et sous l'îlot B pour le second. Leurs accès se font sur la rue de la poste. Premièrement la nouvelle place du village, futur centre névralgique et de croisement des différents flux. Nous avons voulu en faire un lieu tenu par le bâti et sa composition, de par son statut mais aussi un lieu de rassemblement au croisement des différentes populations. Dans un souci d'intégration à l'existant et afin de ne pas constituer un front trop imposant en fond de place, trois bâtiments viennent composer et rythmer un espace public qui accueillent des commerces sur l'ensemble de son RDC. L'inflexion d'un des bâtiments permet de créer un cadrage sur le parc du Castran ainsi que le plateau de La Résistance en second plan. Un large emmarchement arboré permet la liaison entre la place publique et son parc, sorte de place végétale. Une faille entre les deux volumes au Sud permet un second cadrage vers le paysage et sert de liaison avec la partie basse du projet. L'îlot B a été traité de façon à créer un coeur d'îlot plus intime. L'orientation des quatre grandes maisons qui le compose permet de gérer les vis à vis et d'avoir les appartements dans chaque angle, en double ou triple orientations. Enfin les traboules, reliant la partie haute à la partie basse du projet, le parc à la place, les coeurs d'îlots entre eux, viennent dessiner les gabarits des maisons de l'îlot C.

